



GUIDE D'INSCRIPTION 2021 - 2022

**Vous souhaitez vous inscrire ou vous réinscrire au Deltaquatique ?
Rien de plus simple, voici quelques informations et recommandations.**

LE COUT DE L'ADHÉSION (le montant de la licence est compris dans le tarif de l'adhésion)

	Licence	Adhésion	Règlement 3 Chèques
Adultes	40,74€	181€	1 chèque de 91€ et 2 chèques de 45 €
Jeunes 16 à 20 ans	40,74€	142€	1 chèque de 74€ et 2 chèques de 34 €
Jeunes 14 à 15 ans	25,77€	126€	1 chèque de 58€ et 2 chèques de 34 €
Membres d'honneur	40,74€	73€	1 chèque de 73€
2^{ème} inscription d'une même famille (-10%)			
Adultes	40,74€	167€	1 chèque de 83€ et 2 chèques de 42 €
Jeunes 16 à 20 ans	40,74€	132€	1 chèque de 72€ et 2 chèques de 30 €
Jeunes 14 à 15 ans	25,77€	116€	1 chèque de 56€ et 2 chèques de 30 €
Pontois et Champagnards (-20%)			
Adultes	40,74€	153€	1 chèque de 79€ et 2 chèques de 37 €
Jeunes 16 à 20 ans	40,74€	122€	1 chèque de 68€ et 2 chèques de 27 €
Jeunes 14 à 15 ans	25,77€	106€	1 chèque de 52€ et 2 chèques de 27 €
Adhésions tardives (à partir du 1^{er} février de l'année en cours)			
Adultes	40,74€	111€	1 chèque de 76€ et 1 chèques de 35 €

Le montant de la licence est un montant fixe, reversé par le club à notre Fédération (FFESSM).

VOTRE DOSSIER DEVRA COMPRENDRE :

- le bulletin d'adhésion complet (avec 1 photo d'identité),
- une copie du Certificat médical, l'original devant être conservé par l'adhérent.
- l'autorisation parentale piscine pour les moins de 18 ans,
- le questionnaire "Assurance individuelle complémentaire" rempli et signé, avec ses garanties, accompagné du chèque correspondant, libellé à l'ordre du "Deltaquatique"
- 3 chèques correspondant au montant total de l'adhésion, libellé à l'ordre du "Deltaquatique", qui seront encaissés en septembre, décembre et avril sauf si une interdiction d'accès à la piscine ou confinement avait lieu au cours de l'année et que le Comité Directeur prendra la décision de ne pas encaisser la totalité de l'adhésion. Néanmoins en cas de désistement volontaire de votre part en cours de saison aucun remboursement (intégral ou partiel) de la cotisation ne serait envisageable (sauf contre indication médicale).

Pour information, l'adhésion comprend la part "club" (perçue par le club) + la part "licence" (reversée à la fédération FFESSM). Le paiement peut également se faire par: chèques vacances, cartes M'RA, chèques jeunes...

Votre dossier doit impérativement être complet pour être pris en compte et pouvoir accéder au bassin. Tout dossier incomplet sera refusé.

CE QUI EST COMPRIS DANS L'ADHÉSION

- l'entrée à la piscine les mercredis de 20h à 22h et le samedi de 10h30 à 11h30 (pour les + de 18 ans).
- l'utilisation (encadrée) et le prêt du matériel du club (bouteilles, gilets, détendeurs) pour les entraînement piscine ainsi que pour les sorties club (mer et lac).
- l'inscription aux sorties techniques en lac.
- L'entrée à la salle de musculation au « complexe sportif des 2 Ponts » le jeudi entre 17h et 22h. Pour y accéder un certificat médical vous sera demandé.

CE QUI N'EST PAS COMPRIS DANS L'ADHÉSION

- les frais d'inscription aux sorties en mer (cf. plus bas).
- le matériel personnel (palmes, masque, tuba, combinaison, ceinture de plomb, ordinateur, ...).
- les frais de participation aux diverses manifestations et soirées.
- les frais de déplacements au lac (Laffrey...).

LE COUT MOYEN D'UNE SORTIE EN MER

Les sorties en mer sont organisées dès l'automne.

Il faut compter en moyenne 250 € pour un week-end de 2 jours, comprenant : 4 plongées, l'hébergement en mobil-homes ou en studios, le transport (co-voiturage organisé avec des voitures personnelles et le minibus du club), les repas (préparés collectivement ou en pension complète).

CERTIFICAT MÉDICAL

Vous devez nous remettre une copie du Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques, l'original devant être conservé par l'adhérent.

Demandez au médecin d'utiliser le [modèle de certificat](#) contenu dans le dossier.

Le certificat pourra être délivré par tout médecin, cependant pour la plongée scaphandre, il est conseillé d'aller voir un médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport (voir liste jointe).

Attention : **Obligation** de faire appel à un Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport pour : L'Handisub , La pratique du Trimix Hypoxique, La compétition en apnée eau libre

De plus, lors des sorties, il sera demandé aux personnes qui ont une pathologie ou un traitement de le stipuler par écrit (ou ordonnance) dans une enveloppe fermée (pour le respect du secret médical) et de la remettre au Directeur de Plongée afin de la transmettre aux secours en cas de problème.

Rappel : Le club est en charge de souscrire à la licence et à l'assurance (si souhaité) mais il est de votre responsabilité de contrôler que celle-ci soit bien valide et qu'il n'y ait pas d'erreur, via par exemple le QR code présent sur la carte de licence.

NOTE AUX ANCIENS ADHÉRENTS

Les dossiers d'inscription des anciens adhérents seront prioritaires, à condition :

- qu'ils soient **complets** (voir ci-dessus)

Vérifier la validité de votre certificat médical.

Les dossiers sans photos, ni chèques seront refusés, car incomplets.

- qu'ils soient remis à la permanence de rentrée dont nous vous confirmerons la date (29 Septembre 2021) ou **envoyés** à l'adresse du Club, "LE DELTAQUATIQUE - 21 avenue du Maquis de l'Oisans - 38800 le Pont de Claix" ou encore remis au Forum des Associations (le 4 septembre 2021).



BULLETIN D'ADHESION

2021 - 2022

Photo de
portrait

Nom : Prénom :

N° de Licence : Adresse :

..... Code Postal : Ville :

Date de Naissance : Lieu de Naissance :

Profession : Téléphone Portable :

Téléphone Domicile : Téléphone Professionnel :

Adresse Mail (écrire lisiblement) :

Assurance : (Merci de noter l'option d'assurance individuelle complémentaire choisie ou le nom de votre assurance)

.....

Certificat Médical du : (Joindre une photocopie).....

Personne à Prévenir en cas D'accident

Nom et Prénom : Téléphone :

Adresse complète :

Règlement :€ par

Correspondant à :

Type d'adhésion :

Licence : Assurance :

Cadre réservé au secrétariat :

Assurance :

Licence :

.....

Niveau de Plongée et autres diplômes actuels :

Niveau de Plongée : Date d'Obtention :

Initiateur : Date d'Obtention :

Niveau Nitrox : Date d'Obtention :

Niveau d'Apnée : Date d'Obtention :

TIV : Date d'Obtention :

Secourisme : Date d'Obtention :

Permis Bateau : Date d'Obtention et Genre :

Objectifs pour cette année

Niveau de Plongée : Initiateur :

Niveau Nitrox : Niveau d'Apnée :

T.I.V. : Secourisme :

Autres (préciser):

Droit à l'Image

J'autorise le club Le Deltaquatique à disposer dans l'esprit "Informatique et Liberté" de mon image tout en conservant la possibilité de m'opposer à sa publication ou reproduction.

Signature :

Règlement Intérieur :

L'adhésion au club Le Deltaquatique entraine l'acceptation de toutes les clauses du règlement intérieur consultable sur le site <http://www.deltaquatiqueplongee.fr> .

Je déclare que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts, je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'association, les règles fédérales ainsi que la réglementation de la pratique de la plongée.

Signature :



AUTORISATION PARENTALE PISCINE

Je soussigné(e) mère, père, tuteur légal

.....

autorise le mineur

dénommé.....

À pratiquer la plongée sous-marine en piscine, activité dispensée par les encadrants du club
LE DELTAQUATIQUE en toute connaissance des éventuels risques encourus.

Coordonnées du responsable du mineur

Adresse :

.....

Courriel :

.....

Téléphone :

.....

Date :

.....

Signature,

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Nota : ne vaut que pour la pratique en piscine, une autorisation parentale spécifique sera demandée pour chaque sortie lac ou mer.



ASSURANCE INDIVIDUELLE COMPLÉMENTAIRE 2021 – 2022

Nous avons, en tant que club, **l'obligation de vous informer** pour tout ce qui concerne l'assurance. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir signer ce document quel que soit votre choix, qui atteste que vous avez bien eu l'information.

La licence FFESSM, acquise lors de votre inscription, comporte une Responsabilité Civile, couvrant les frais qui resteraient à votre charge si vous causiez un tort à une tierce personne.

Mais cette Responsabilité Civile **ne couvre pas les frais qui resteraient à votre charge si vous étiez victime d'un accident dont vous seriez le seul responsable.**

La FFESSM vous propose une assurance complémentaire auprès d'AXA, Cabinet Lafont, dont les conditions sont jointes à la présente.

Merci de bien vouloir remplir ce questionnaire et de nous le retourner avec votre dossier d'inscription, afin que nous puissions vous délivrer votre licence.

Le cas échéant, n'hésitez pas à nous questionner pour avoir plus de détails.

Option 1* – Je suis titulaire d'une assurance complémentaire, qui me couvre en cas d'accident dont je serais le seul responsable

Option 2* – Je souhaite prendre l'assurance complémentaire de la FFESSM :

OUI : NON :

Si oui, laquelle : Tarif 2020/2021 :

Loisir 1 : 20€

Loisir Top 1 : 39€

Loisir 2 : 25€

Loisir Top 2 : 50€

Loisir 3 : 42€

Loisir Top 3 : 83€

Piscine: 11€

(chèque à l'ordre du Deltaquatique »)

A rendre avec votre dossier d'inscription, même si vous ne prenez pas l'assurance de la FFESSM.

J'ai bien pris connaissance que le défaut d'assurance complémentaire ne me permet pas d'être couvert en cas d'accident dont je serais le seul responsable, ni d'ailleurs d'obtenir une indemnité quelconque, ni le remboursement de mes frais d'évacuation, ni de capital décès.

Nom, prénom :

Date :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »